

A. Baldé, Lexique mandenkakar (dit mandinka) du Sénégal. (Dakar, CLAD, série "Les langues nationales au Sénégal" n° 76, 1980-81)

On ne peut pas ne pas dire quelques mots de la publication d'un soi-disant lexique mandinka (manding de Gambie-Casamance), fruit de l'imagination et de l'incompétence d'un certain A. Baldé. Cet ouvrage, qui à chaque page accumule de manière invraisemblable les erreurs les plus grossières, dépasse très largement la limite au-delà de laquelle la discussion critique, même sévère, devient absolument impossible; face à une telle publication, une seule attitude possible: crier à l'imposture. Ou plutôt, le silence du mépris est tout ce que mériterait ce "lexique", si ce n'était la nécessité de mettre en garde les mandinguaisants qui pourraient être tentés de l'utiliser. Et ceci d'autant plus que l'auteur, bien qu'il soit resté jusqu'ici très discret en matière de publications, n'est tout de même pas n'importe qui: directeur d'un institut par ailleurs honorablement connu, c'est sa voix qui se fait entendre dans maintes réunions internationales comme celle d'un grand spécialiste des parlers manding occidentaux. Une telle publication sur un parler manding un peu mieux connu des linguistes que le mandinka aurait aussitôt soulevé un énorme scandale. C'est justement parce que je suis l'un des rares à pouvoir donner un avis circonstancié (et peut-être le seul à pouvoir le faire sans avoir à me préoccuper des retombées éventuelles) que je me suis senti l'obligation d'en faire un compte rendu détaillé. Ce compte-rendu est beaucoup trop long pour être publié dans une revue in extenso, et de toute façon il y a mieux à faire des pages d'une revue que de les gaspiller pour un compte-rendu qui ne peut être que totalement négatif, mais un exemplaire en sera envoyé à tous ceux qui m'en feront la demande.

Denis Creissels
Université des langues et lettres
de Grenoble
B.P. 25X
38 040 Grenoble-cedex